

Appel à communications de recherche et à communications professionnelles

1. La transmission : thématique centrale de la Biennale 2012

Notre époque apparaît comme celle de toutes les ruptures : géopolitiques, économiques et sociales, professionnelles, scientifiques et techniques, identitaires.

Faut-il dès lors s'étonner que les thématiques de la transmission prennent une place centrale dans le débat public, déclinées de multiples façons : transmission des entreprises, transmission du patrimoine, transmission des cadres de pensée et de langage, transmission des pratiques, compétences, expériences, transmission des savoirs, des croyances et des techniques. Ainsi, toutes les générations sont concernées simultanément et différemment acteurs sur les lieux où la transmission opère.

A l'analyse, quel que soit le lieu de ce débat, ces thématiques se caractérisent par une remarquable convergence et unité : elles ne séparent pas social et subjectif, action et pensée, environnement et sujet, personnes et activités. Elles croisent délibérément aspects professionnels, culturels et identitaires de la transmission.

La nouvelle Biennale Internationale de l'Éducation, de la Formation et des Pratiques Professionnelles, qui étend ses préoccupations au-delà des systèmes d'éducation et de formation a choisi pour l'édition 2012 de mettre au travail ces thématiques sous des formes diverses : débats, colloques, conférences, ateliers, communications de recherche et communications professionnelles...

2. Les communications

Le présent appel sollicite deux sortes de contributions :

• Les communications de recherche :

Elles analysent à partir d'un ensemble conceptuel cohérent des faits ou des phénomènes relevant de la transmission au sens large. Elles seront jugées à partir de la qualité de la construction de la recherche et de l'originalité des savoirs produits.

• Les communications professionnelles

Elles sont relatives à la conduite ou à l'évaluation de nouvelles pratiques, de nouveaux dispositifs ou de nouvelles politiques en lien avec la transmission et ayant donné lieu à explicitation et formalisation rigoureuse du contexte, de la problématique d'action, de sa réalisation, de ses résultats et effets. Elles seront jugées à partir de la qualité de l'expérience produite et de sa contribution à l'évolution des pratiques et des politiques.

3. Les milieux de recherche et les milieux professionnels

Il concerne les milieux de l'éducation, de la formation, de l'accompagnement, de la communication, des ressources humaines et plus généralement tous les milieux s'inscrivant dans des perspectives de professionnalisation, de développement de compétences et de construction des sujets en situation d'action.

4. Les questions posées

Seront abordées notamment les questions suivantes

- La transmission est-elle forcément corrélée à la tradition ?
 - S'inscrit-elle dans une fonction de socialisation ?
 - Est-elle un élément central dans une perspective de construction identitaire ?
 - Les rites sont-ils à la fois occasion de rupture et de transmission ?
 - Faut-il distinguer transmettre et intention de transmettre ?
-

- Transmettre a-t-il le même sens pour celui qui transmet et pour celui à qui on a l'intention de transmettre ?
- Quel sens peut avoir la transmission dans une situation d'altérité (handicap, maladie, interculturalité...) ?
- L'expérience et les compétences peuvent-elles se transmettre ?
- Transmettre est-il l'équivalent de communiquer ?
- Peut-on distinguer transmission des savoirs, transmission des activités, transmission des cultures et transmission des valeurs ?
- Peut-on transmettre autre chose que ce que l'on est ?

Ces questions et d'autres, conjuguant enjeux scientifiques et enjeux sociétaux en lien avec les thématiques de la transmission pourront être abordées dans les différents champs que couvre la biennale : monde éducatif, monde de la formation des adultes, monde de la construction de l'expérience, du développement des personnes dans la vie quotidienne et monde des médias anciens et nouveaux.

5. Modalités de présentation des contributions

Les communications auront une longueur de 12 pages, soit 45 000 caractères espaces compris (notes et bibliographie incluses) accompagnés d'un résumé (120 mots) ainsi que 5 mots clés.

Seuls les dossiers complets seront examinés. Vous devez faire parvenir :

1. texte complet (police Times new roman, taille 12, interligne simple)
2. résumé fichier Word transmis en fichier attaché à labiennale.2012@cnam.fr
3. fiche d'inscription auteur disponible à partir du 3 octobre 2011

Pour la présentation générale, les auteurs se reporteront aux indications fournies ultérieurement sur le site : <http://labiennale.cnam.fr>

6. Conditions de dépôt, d'examen et de réalisation des communications

• Calendrier

- | | |
|--|---------------------|
| - Envoi du texte complet (12 pages maximum): | 15 décembre 2011 |
| - Confirmation définitive de communication : | 15 avril 2012 |
| - Biennale | 3 au 6 juillet 2012 |

Les propositions de communication seront examinées par les membres du comité de lecture de la biennale. Si votre projet est retenu, vous recevrez des informations précises pour la mise en page de votre communication.

Si votre projet n'est pas retenu, vous pourrez bénéficier de votre inscription pleine et entière à la biennale au tarif en vigueur.

Réception des projets de communication *avant le 15 décembre 2011*

Pour toute question complémentaire, vous pouvez vous adresser à Angélique Cayot, chargée de mission pour la Biennale Internationale de l'Education, de la Formation et des Pratiques Professionnelles : labiennale.2012@cnam.fr

• Comité de programmation

- | | |
|------------------------|------------------------------|
| - Jean-Marie Barbier | - Jean-Claude Ruano-Borbalan |
| - Marcel Jaeger | - Gilles Schildknecht |
| - Philippe Meirieu | - Michèle Sellier |
| - Hervé Moineau | - Moy Taillepied |
| - Jean-Michel Pajot | - Marie-Laure Vitali |
| - Jean-Pierre Pourtois | |